

## TARIF DES PRESTATIONS AU 1er MARS 2019

Par délibération en date du 12 Décembre 2018 et du 29 Janvier 2019 le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a fixé comme suit le tarif des prestations :

### LOYERS :

- Type 1bis ..... 468,57 €
- Type 2 .....541,26 €

### CHARGES LOCATIVES :

- Type 1 bis occupé par une personne seule..... 136,14€
- Type 1 bis occupé par un couple .....148,98 €

- Type 2 occupé par une personne seule .....150,97 €
- Type 2 occupé par un couple .....163,81€

PRESTATIONS	2019
Accompagnement des résidents par le personnel	<b>3,00 €</b>
Repas résident	<b>8,13 €</b>
Repas invités <b>adultes</b> servis en salle à manger	<b>10,16 €</b>
Repas invités <b>enfants</b> :	
- De 0 à 3 ans :	<b>2,17 €</b>
- De 4 à 16 ans :	<b>5,18 €</b>
Port du plateau occasionnel	<b>3,00 €</b>
Port du plateau non occasionnel	<b>1,50 €</b>
Lessive (produit de lavage fourni)	<b>6,19 €</b>
Chambre d'hôte, une nuit :	
- Petit Lit :	<b>10 €</b>
- Grand Lit :	<b>14,41 €</b>
- Les 2 lits :	<b>24,42 €</b>
Repas retraité non résident	<b>8,40 €</b>
Téléphonie	<b>19,47 €</b>
Remplacement d'un néon (cuisine et salle d'eau)	<b>12,66 €</b>